

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MARDI 17 FEVRIER 2026**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 14

NOMBRE DE MEMBRES ABSENTS : 13

AYANT DONNÉ POUVOIR : 7

Le 17 février 2026, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, légalement convoqué le 11 février 2026 par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Laurent CHELLE

Gérard VERNAY donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Jean-Claude FRAISSARD donne pouvoir à Yannick AMET

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

Patrick MARTIN donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Joëlle CAMPERS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mathieu LECLERCQ est désigné secrétaire de séance

2026-07

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET EAU

Le projet de budget primitif 2026 du budget eau est présenté au conseil communautaire.

Il est précisé que le présent budget est présenté sous la nomenclature M49.

Le budget primitif ne tient pas compte de la reprise des résultats.

Lors du rapprochement entre le compte administratif et le compte de gestion, le conseil communautaire sera amené à voter la reprise définitive des résultats et un budget supplémentaire.

Conformément aux articles L.2312-2 et 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé un vote par nature et par chapitre avec une présentation fonctionnelle croisée.

Il est rappelé que le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors du conseil communautaire du 17 décembre 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			
Gestion des services	734 998.00 €	Produits des services	4 100 000.00 €
Charges financières	263 000.00 €	Produits financiers	23 400.00 €
Charges exceptionnelles	10 000.00 €	Produits exceptionnels	3 000.00 €
Dotations aux provisions	34 500.00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	1 042 498.00 €	TOTAL RECETTES REELLES	4 126 400.00 €
OPERATIONS D'ORDRE			
Amortissements	1 200 000.00 €	Opérations entre sections	110 000.00 €
Virement en investissement	1 993 902.00 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	3 193 902.00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	110 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	
4 236 400.00 €		4 236 400.00 €	

	Opérations de l'exercice	Cumul section
Dépenses	4 236 400.00 €	4 236 400.00 €
Recettes	4 236 400.00 €	4 236 400.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses d'équipement	9 644 375.83 €	Recettes d'équipement	7 185 898.00 €
Restes à réaliser	51 324.17 €		
Dépenses financières	574 100.00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	10 269 800.00 €	TOTAL RECETTES REELLES	7 185 898.00 €
OPERATIONS D'ORDRE			
Opérations entre sections	110 000.00 €	Amortissements	1 200 000.00 €
		Virement du fonctionnement	1 993 902.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	110 000.00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 193 902.00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	
10 379 800.00 €		10 379 800.00 €	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté 2025	Cumul section
Dépenses	10 328 475.83 €	51 324.17 €		10 379 800.00 €
Recettes	10 379 800.00 €			10 379 800.00 €

La section de fonctionnement s'équilibre à **4 236 400.00 €**.

La section d'investissement s'équilibre à **10 379 800 €**.

VU le rapport d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire du 17 décembre 2025 ;

VU les conférences budgétaires ;

La commission finances du 2 février 2026 décide que compte tenu du manque de transparence dans les éléments chiffrés définitifs, le budget Eau pourra faire l'objet d'amendements lors du vote du budget supplémentaire, dès que les nouvelles instances auront pris connaissance des données nécessaires.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du budget eau de la communauté de communes de Haute-Tarentaise ;
- **DIT** que le budget est voté par nature et par chapitre.

Yannick AMET

Président

